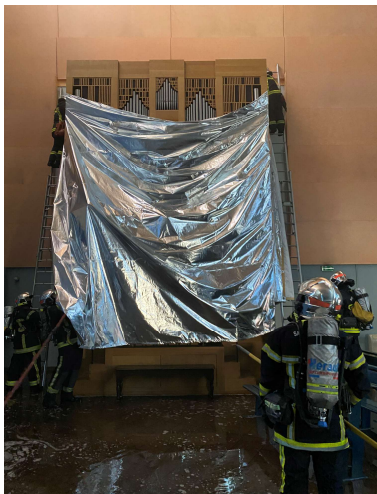




Patrimoine culturel sinistré en France

Bilan 2023-2024



Incendie de l'église des
Saints-François à Montpellier,
11 décembre 2024
Crédit photographique :
Lieutenant-Colonel Jérôme



Musée de Mayotte, bâchage d'un bébé cachalot entre
les deux tempêtes tropicales en décembre 2024
*Crédit photographique : M. Ben Saïd, directeur du
musée*

Sommaire

Introduction

Projet « Mémoire des sinistres » au Bouclier bleu France	p. 3
Mode de recensement	p. 3
Perspectives pour un recensement plus exhaustif	p. 4
Intérêt d'un bilan des sinistres et perspectives	p. 5

Synthèse pour la période étudiée 2023-2024

Étude statistique détaillée pour la période étudiée 2023-2024

Type de sinistres	p. 7
Cause primaire des incendies	p. 8
Cause primaire des sinistres dus à l'eau	p. 8
Type de patrimoine impacté	p. 9
Gravité des dégâts sur le patrimoine sinistré	p. 10
Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)	p. 14
Répartition géographique des sinistres	p. 15
	p. 16

Annexes - Évolution statistique des sinistres

Équipe Mémoire des sinistres

Romana Delaporte, Magali Robert-Fretay, Jocelyn Périllat-Mercerot

Introduction

Projet « Mémoire des sinistres » au Bouclier bleu France

Fondé en 2001, le Bouclier bleu France (BbF) est une association de loi 1901, reconnue d'intérêt général et porteur de l'agrément de Sécurité civile depuis juin 2023. Le BbF est le relais en France du Blue Shield International, créé en 1999 à la suite de la Convention de La Haye de 1954 par l'ICOM, l'ICOMOS, l'ICA et l'IFLA.

Depuis plusieurs années, le BbF met en œuvre le projet intitulé « Mémoire des sinistres », qui recense les sinistres portant sur le patrimoine culturel français. L'objectif est de pouvoir, d'une part, par une analyse fine des éléments qui les caractérisent, en tirer des leçons permettant de progresser encore dans la sauvegarde et la protection préventives, et d'autre part, de les cartographier.

Il est en effet important de pouvoir revenir sur les sinistres et catastrophes passés pour en tirer des leçons pour l'avenir.

De ce recensement est extrait un bilan statistique, par type de sinistres et par niveau de gravité des dommages, signalant également l'existence (encore peu fréquente) d'un plan de sauvegarde ou d'exercices de protection des œuvres. Les éléments collectés peuvent également être utilisés à titre pédagogique et pour la sensibilisation à la culture du risque.

Ce travail s'applique aux monuments historiques civils et religieux, aux musées, aux bibliothèques patrimoniales (à l'exclusion de celles exclusivement consacrées à la lecture publique), aux services d'archives (toutes catégories confondues), et à tout bâtiment ou objet de type patrimonial (statues publiques, calvaires, etc.), ainsi qu'aux sites archéologiques.

On le sait, le patrimoine culturel est fragile. Il est notamment impacté par de nombreux types de sinistres, qui occasionnent des dommages parfois irrémédiables. Il peut s'agir :

- d'accidents d'origine naturelle : inondation (remontée de nappe, crue, orage, raz-de-marée), tempête (ou vent violent, cyclone, tornade, ouragan, typhon, de tempête de sable), foudre, vague de froid, gel, mouvement de terrain, coulée de boue, séisme, incendie naturel, vague de chaleur et sécheresse, neige, avalanche, grêle, éruption volcanique, etc. ;
- d'accidents d'origine technique : dégât des eaux (par dysfonctionnement de tuyauterie, rupture de canalisation, etc.), incendie, explosion, mauvaise utilisation de l'espace intérieur ou des abords d'un site (concert, spectacle pyrotechnique), vice de construction, etc. ;
- d'accidents d'origine technologique (accident industriel, nucléaire, accidents liés à des produits chimiques dangereux, accident de transport, rupture de barrage ou de digue...) ;
- de conflits (agitation civile, manifestation, vandalisme, autodafé, terrorisme, guerre...).

Mode de recensement

Le ministère de la Culture, par l'intermédiaire de la Sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux, établit annuellement un bilan dédié aux sinistres survenus dans les Monuments historiques, afin de permettre leur recensement et d'en tirer des enseignements (<https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/ressources/les-bilans/bilans-des-sinistres-dans-les-monuments-historiques>).

Ce dispositif vise à structurer la remontée d'informations et à mieux analyser les sinistres touchant les monuments historiques, mais il n'existe actuellement pas de mécanisme équivalent pour les autres typologies de patrimoine (musées, centres d'archives, bibliothèques patrimoniales, etc.).

Dans ce contexte, il est apparu important au Bouclier bleu France d'élargir ce recensement à l'ensemble du patrimoine matériel. Effectué depuis 2018 au BbF, le recensement des sinistres a été constitué essentiellement à partir de déclarations, d'articles de presse relevés sur internet, ou les réseaux sociaux, par différents bénévoles. Depuis 2020, une équipe « Mémoire des sinistres » s'est constituée.

- Les articles de presse proviennent essentiellement de presse quotidienne régionale ou nationale, d'hebdomadaires, de journaux régionaux télévisés, ou de presse spécialisée sur le patrimoine culturel.
- Le recensement s'est également enrichi des nombreuses informations recueillies sur les réseaux sociaux auxquels participe le BbF (X-Twitter, Facebook notamment).
- Depuis 2023, le BbF bénéficie de la réception du Bulletin Quotidien de la Protection Civile, produit par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (Ministère de l'Intérieur), ce qui permet de faire remonter les principaux sinistres sur patrimoine culturel sur lesquels les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) interviennent.
- En 2022, a été mis au point un formulaire de signalement de sinistres, dans une version complète, et dans une version plus courte selon le temps dont le déclarant dispose pour faire connaître le sinistre. Il a été diffusé à toute la liste des membres du Bouclier bleu, et régulièrement lors de formations, par exemple. Il a permis de recueillir un nombre non négligeable de sinistres supplémentaires.
- En 2024, un formulaire en ligne a pu être ajouté sur le nouveau site internet, permettant une saisie facilitée pour tous les utilisateurs. Enfin, chacun peut transmettre ses relevés d'informations directement sur l'adresse dédiée : memoiresinistres@bouclier-bleu.fr.

La base est composée à l'heure actuelle d'un tableau recensant les événements par département et par date. Il comporte une trentaine de colonnes identifiant les lieux patrimoniaux, leur tutelle, leur label, le type de sinistres (cause, origine, ampleur), ainsi que l'échelle des dégâts subis, l'existence ou non d'un plan de sauvegarde, les éventuelles solutions mises en œuvre, et les références d'articles et de photographies qui documentent l'événement.

L'axe principal de progression possible mis en place actuellement au sein du groupe de travail est l'essaimage à chacune des sections du BbF. En effet, le nombre de sections régionales a quasiment atteint son maximum fin 2024, et continue sa progression. Si chaque section travaille de son côté à répertorier les sinistres qui ont lieu sur son territoire et fait remonter au groupe de travail les informations récoltées, nous pourrions

espérer nous rapprocher un peu plus de l'exhaustivité, qui ne sera jamais complète mais les chiffres deviendront plus représentatifs de la réalité.

La section Pays de la Loire a été la première, début 2024, à s'associer au groupe de travail national et à créer des outils de communication importants. La section Centre-Val-de-Loire, la section Nouvelle-Aquitaine et la section Ile-de-France prennent la suite, et chaque section en fera de même.

Perspectives pour un recensement plus exhaustif

Le recensement des sinistres portant sur le patrimoine culturel n'est pas aussi simple qu'il pourrait paraître. En effet, les responsables d'établissements, propriétaires, gestionnaires, conservateurs, etc., ne sont pas toujours enclins à communiquer à l'extérieur sur les sinistres qui peuvent se produire, et la presse ne se fait généralement l'écho que des « gros » sinistres.

De la sorte, et on le sait, le recensement actuel n'est, malheureusement, pas exhaustif ; il ne peut pas l'être dans l'état actuel du projet, mené uniquement sur la base du bénévolat au sein du Bouclier bleu France. Il va de soi qu'il serait intéressant d'élargir la base afin de collecter un maximum de données. En effet, c'est aussi une couverture la plus fine possible des événements qui permettra de sensibiliser les responsables d'établissement et élus qui ne le seraient pas encore, aux nécessités de la prévention, de la rédaction d'un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC), ainsi qu'à celles des réactions à mettre en œuvre en cas de problème.

Le signalement de sinistre est accessible via le lien : <https://www.bouclier-bleu.fr/declarer-un-sinistre>. Les personnes souhaitant faire remonter une information ponctuelle peuvent aussi contacter l'adresse : memoiresinistres@bouclier-bleu.fr.

Intérêt d'un bilan des sinistres et perspectives

Bien qu'il ne soit pas exhaustif, il nous a semblé intéressant de tirer de ce recensement un bilan qui pourra être mis en parallèle de la première publication sur le sujet, relative aux années précédentes. Même si ce bilan pâtit d'informations lacunaires, nous espérons obtenir les données de manière plus complète dans les années à venir.

En tout état de cause, pour prévenir les sinistres, ou réduire leur impact sur le patrimoine culturel, le BbF propose :

- d'inciter au signalement des sinistres survenus, car cela permet de mieux comprendre leur survenue et donc de mieux parvenir à les éviter ou de davantage en réduire les conséquences ;
- d'intégrer le patrimoine culturel dans les dispositifs de prévention des inondations, notamment, dans les Plans d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI), et en particulier dans les dispositifs d'alerte préalable ;
- d'encourager la rédaction des Plans de Sauvegarde des Biens culturels (PSBC) dans les établissements conservant du patrimoine culturel ou dans les sites patrimoniaux.

Synthèse pour la période étudiée 2023-2024

Ce bilan 2023-2024 appelle quelques remarques préalables :

- 101 sinistres recensés (soit près de 9 sinistres affectant le patrimoine culturel par mois) : ce sont 14 sinistres de plus que pour le bilan 2021-2022 (87 événements), qui lui-même comptait 15 sinistres ayant affecté du patrimoine culturel de plus que pour le bilan 2019-2020 (qui faisait état de 72 événements). Cela correspond à une progression de 16 % dans le signalement, après les 20% d'augmentation précédents. C'est encore l'indice d'un progrès dans la couverture du recensement, plus que le témoignage d'une augmentation du nombre de sinistres.
- Les cas d'incendies restent encore majoritaires. Cela doit être pondéré par le fait que le recensement s'est enrichi, comme déjà évoqué, d'éléments recueillis de données en provenance des SDIS, systématisée par la réception du Bulletin Quotidien de la Protection Civile, ce qui explique cette prééminence des dégâts dus au feu.
- Les autres types de sinistres (notamment les dégâts des eaux d'origine technique qui sont très fréquents dans les établissements), font moins l'objet d'une communication extérieure, et parviennent donc plus difficilement aux recenseurs du Bouclier bleu France.

L'année 2023 a été marquée par quelques fortes tempêtes* (Ciarán, Domingos et Frederico), une multiplication des événements climatiques : 15 phénomènes venteux, 14 inondations, 1 séisme, 7 mouvements de terrain et 1 sécheresse, mais de moindre intensité qu'en 2022, à l'exception des inondations dans le Pas-de-Calais, entre novembre 2023 et janvier 2024 qui ont dépassé les records enregistrés.

L'année 2024 a été marquée par une pluviométrie exceptionnelle, provoquant de nombreuses inondations tout au long de l'année, partout sur le territoire. Deux cyclones ont touché les départements d'Outre-Mer (Belal à la Réunion en janvier, Chido à Mayotte en décembre). Des épisodes venteux, de grêle ou des mouvements de terrain ont participé à la sinistralité de nos bâtiments patrimoniaux.

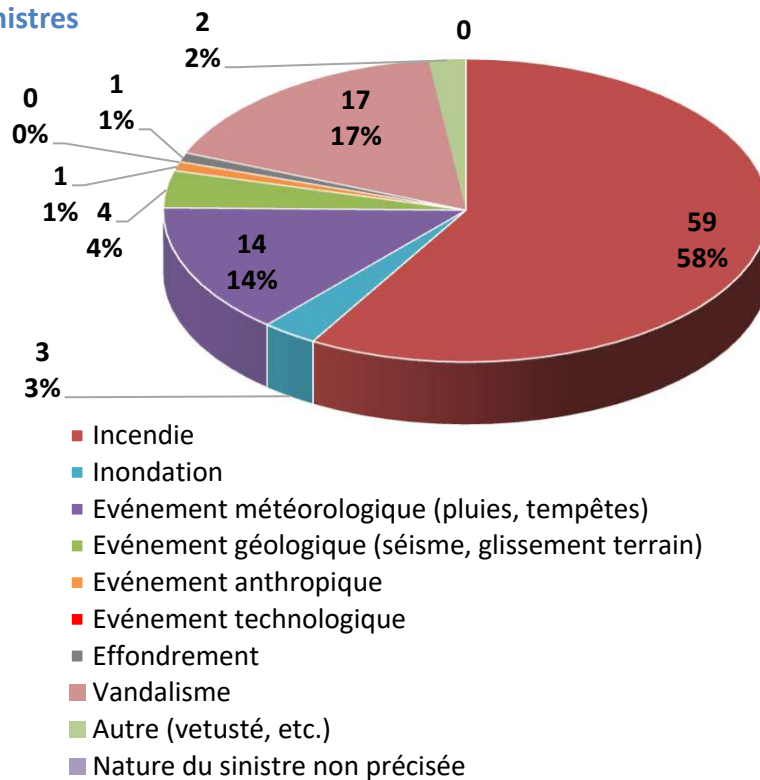
* Chaque année, la Mission Risques Naturels (MRN), association de la profession d'assurance, dresse un bilan des principaux événements Cat Nat et climatiques en France : voir leur site <https://www.mrn.asso.fr/publications/bilans-cat-clim/>

Étude statistique détaillée pour la période étudiée (2023-2024)

Type de sinistres

Tableau des statistiques par type de sinistre		
Sinistre	Nombre	Pourcentage
Incendie	59	58,4%
Inondation (causes diverses : pluie, crue, canalisation...)	3	3,0%
Événement météorologique (pluies, tempêtes)	14	13,9%
Événement géologique (séisme, glissement terrain)	4	4,0%
Événement anthropique (travaux...)	1	1,0%
Événement technologique (accident, explosion...)	0	0,0%
Effondrement	1	1,0%
Vandalisme	17	16,8%
Autre (vétusté, etc.)	2	2,0%
Nature du sinistre non précisée	0	0,0%
TOTAL	101	

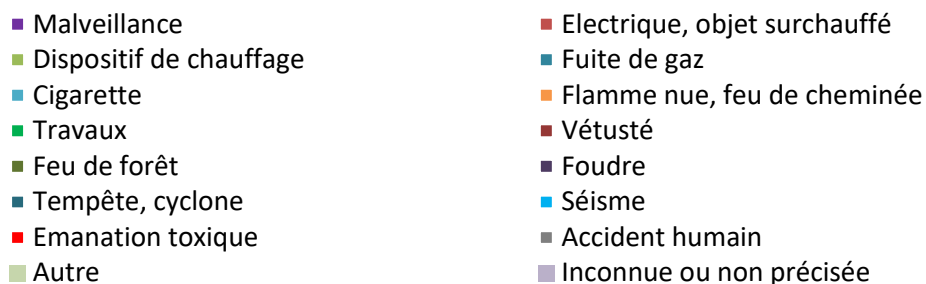
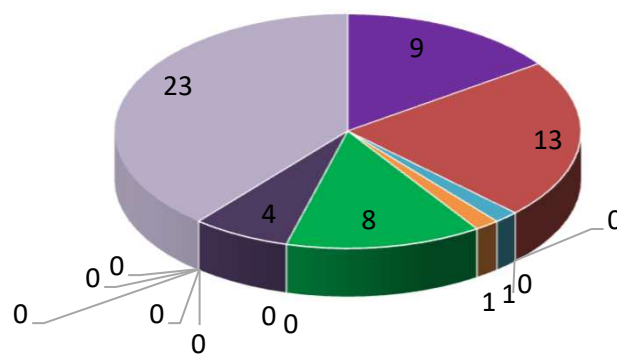
Type de sinistres



Cause primaire des incendies

Tableau des statistiques par type de cause d'incendie		
Cause primaire des incendies	Nombre	Pourcentage
Malveillance	9	15,3%
Electrique, objet surchauffé	13	22,0%
Dispositif de chauffage	0	0,0%
Fuite de gaz	0	0,0%
Cigarette	1	1,7%
Flamme nue, feu de cheminée	1	1,7%
Travaux	8	13,6%
Vétusté	0	0,0%
Feu de forêt	0	0,0%
Foudre	4	6,8%
Tempête, cyclone	0	0,0%
Séisme	0	0,0%
Emanation toxique	0	0,0%
Accident humain	0	0,0%
Autre	0	0,0%
Inconnue ou non précisée	23	39,0%
TOTAL	59	

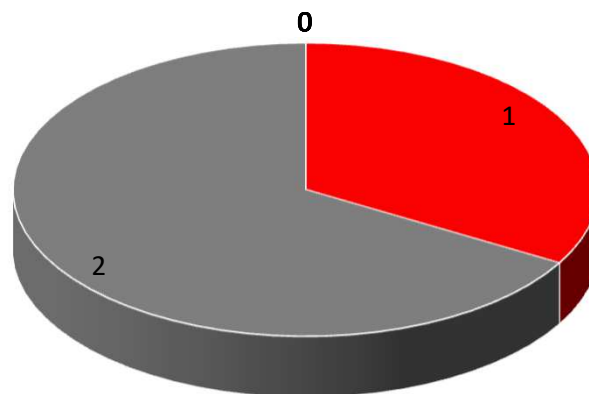
Cause primaire des incendies



Cause primaire des sinistres dus à l'eau

Tableau des statistiques par type de cause de dégât par l'eau		
Cause primaire des sinistres dus à l'eau	Nombre	Pourcentage
Malveillance	0	0,0%
Dispositif de chauffage	0	0,0%
Travaux	0	0,0%
Vétusté	0	0,0%
Accident humain	0	0,0%
Rupture de canalisation	1	33,3%
Pluies abondantes, ruissellement	2	66,7%
Tempête, cyclone	0	0,0%
Crue	0	0,0%
Submersion marine	0	0,0%
Séisme	0	0,0%
Erosion	0	0,0%
Autre	0	0,0%
Inconnue ou non précisée	0	0,0%
TOTAL	3	

Cause primaire des sinistres dus à l'eau



- Malveillance
- Dispositif de chauffage
- Travaux
- Vétusté
- Accident humain
- Rupture de canalisation
- Pluies abondantes, ruissellement
- Tempête, cyclone
- Crue
- Submersion marine
- Séisme
- Erosion
- Autre
- Inconnue ou non précisée

Type de patrimoine impacté

Tableau des statistiques par type de patrimoine		
Type	Nombre	Pourcentage
Lieu de culte	45	44,6%
Musée / Lieu d'exposition	20	19,8%
Château / Manoir	24	23,8%
Monument	4	4,0%
Bâtiment patrimonial administratif	3	3,0%
Bâtiment patrimonial d'habitation	3	3,0%
Bibliothèque patrimoniale	1	1,0%
Dépôt d'archives	0	0,0%
Site archéologique	0	0,0%
Réserve externe	1	1,0%
Lieu de spectacle	0	0,0%
Autre	0	0,0%
Inconnue ou non précisée	0	0,0%
TOTAL	101	

Type de patrimoine impacté

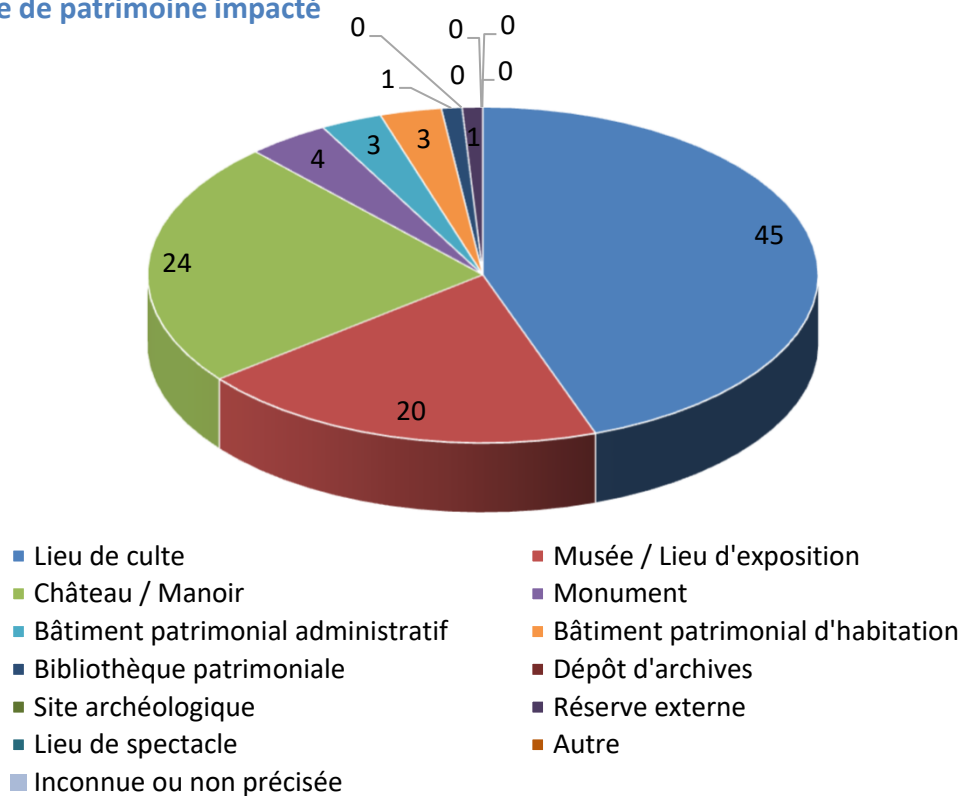


Tableau des statistiques par nature de la propriété

Type	Nombre	Pourcentage
Privé	22	21,8%
Public	38	37,6%
Non précisé	41	40,6%

Nature de la propriété

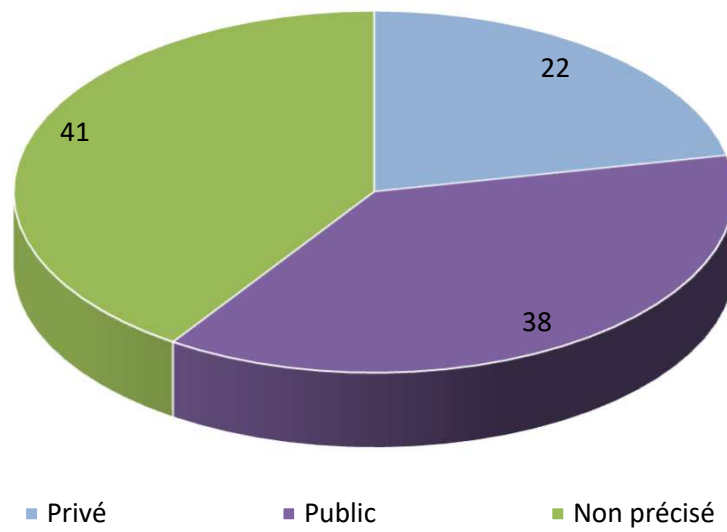


Tableau des statistiques par statut / appellation			
Type	Classé MH	Inscrit MH	Musée de France
Bâtiment patrimonial d'habitation	0	1	0
→ Privé	0	0	0
→ Public	0	1	0
→ Non précisé	0	0	0
Bibliothèque patrimoniale	0	0	0
→ Privé	0	0	0
→ Public	0	0	0
→ Non précisé	0	0	0
Château / Manoir	7	4	0
→ Privé	2	3	0
→ Public	3	0	0
→ Non précisé	2	1	0
Lieu de culte	19	5	0
→ Privé	1	1	0
→ Public	11	1	0
→ Non précisé	7	3	0
Musée / Lieu d'exposition	1	0	10
→ Privé	0	0	5
→ Public	0	0	5
→ Non précisé	1	0	0
Autre	4	0	0
→ Privé	0	0	0
→ Public	3	0	0
→ Non précisé	1	0	0

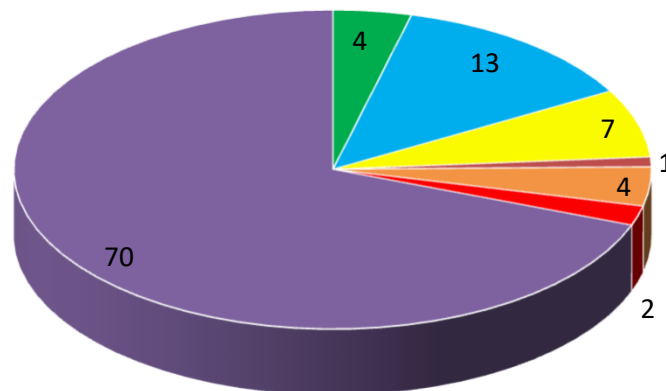
Statut du patrimoine sinistré



Gravité des dégâts sur le patrimoine sinistré

Tableau des statistiques par niveau de gravité		
Niveau de gravité des dégâts	Nombre	Pourcentage
0 : pas de dégât	4	4,0%
1 : peu de dégâts	13	12,9%
2 : dégâts légers, nécessitant un traitement minimal	7	6,9%
3 : dégâts importants mais touchant un nombre réduit d'items ou une partie limitée de l'édifice	1	1,0%
4 : dégâts importants et touchant un large nombre d'items ou une partie importante de l'édifice	4	4,0%
5 : dégradation ou disparition complète ou quasi-complète	2	2,0%
Gravité inconnue ou non précisée	70	69,3%

Niveau de gravité des dégâts

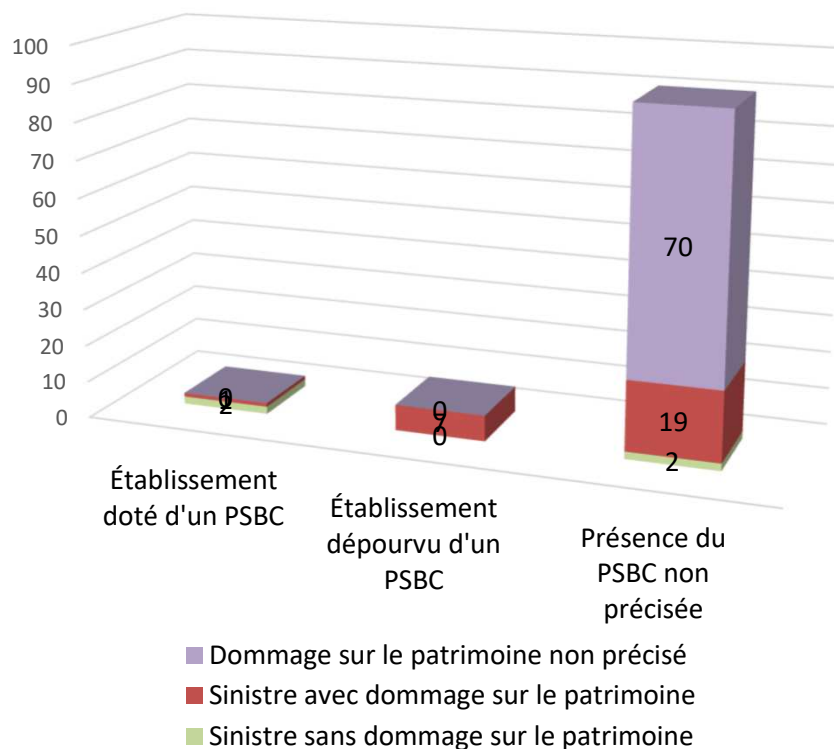


- 0 : pas de dégât
- 1 : peu de dégâts
- 2 : dégâts restaurables
- 3 : dégâts importants
- 4 : dégâts très importants
- 5 : disparition complète ou quasi-complète
- Gravité inconnue

Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)

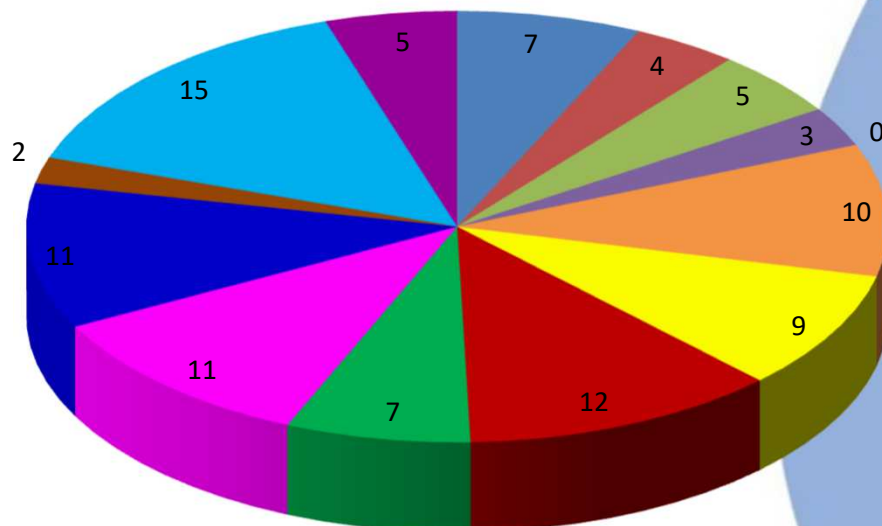
Tableau des statistiques de PSBC existants		
Présence d'un PSBC	Nombre	Pourcentage
Établissement doté d'un PSBC	3	3,0%
→ Sinistre sans dommage sur le patrimoine	2	
→ Sinistre avec dommage sur le patrimoine	1	
→ Dommage sur le patrimoine non précisé	0	
Établissement dépourvu d'un PSBC	7	6,9%
→ Sinistre sans dommage sur le patrimoine	0	
→ Sinistre avec dommage sur le patrimoine	7	
→ Dommage sur le patrimoine non précisé	0	
Présence du PSBC non précisée	91	90,1%
→ Sinistre sans dommage sur le patrimoine	2	
→ Sinistre avec dommage sur le patrimoine	19	
→ Dommage sur le patrimoine non précisé	70	

Présence d'un plan de sauvegarde des biens culturels

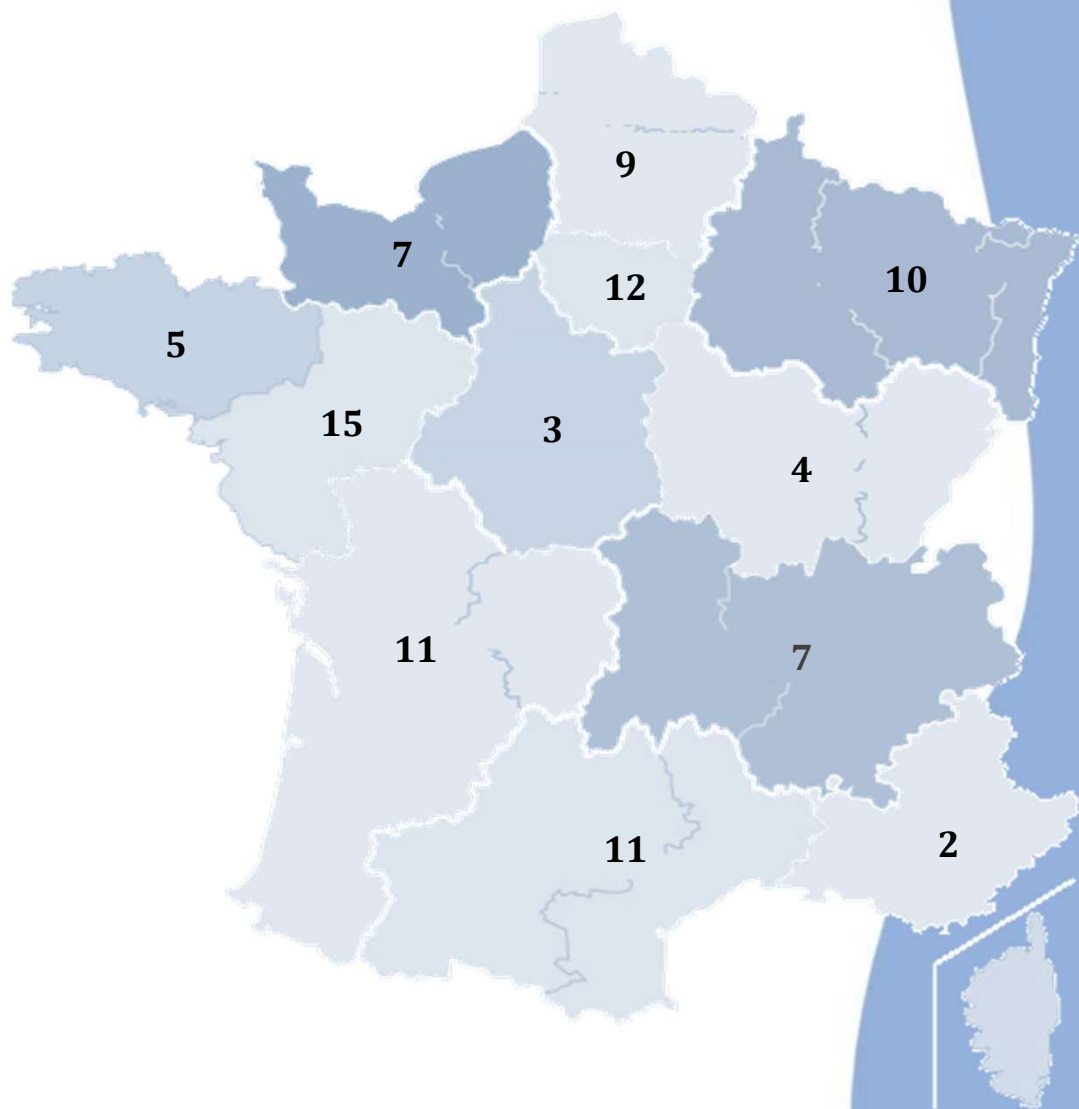


Répartition géographique des sinistres

Région administrative	Code couleur	Nombre de sinistres
Auvergne - Rhône-Alpes	■ ■ ■ ■ ■	7
Bourgogne - Franche-Comté	■ ■ ■ ■ ■	4
Bretagne	■ ■ ■ ■ ■	5
Centre - Val-de-Loire	■ ■ ■ ■ ■	3
Corse	■ ■ ■ ■ ■	0
Grand-Est	■ ■ ■ ■ ■	10
Hauts-de-France	■ ■ ■ ■ ■	9
Ile-de-France	■ ■ ■ ■ ■	12
Normandie	■ ■ ■ ■ ■	7
Nouvelle-Aquitaine	■ ■ ■ ■ ■	11
Occitanie	■ ■ ■ ■ ■	11
PACA	■ ■ ■ ■ ■	2
Pays-de-la-Loire	■ ■ ■ ■ ■	15
Outre-mer	■ ■ ■ ■ ■	5
TOTAL		101



Cartographie régionale des sinistres



Outre-mer : 5



	2019-2020		2021-2022		2023-2024	
NOMBRE DE DÉCLARATIONS DE SINISTRE						
Déclarations de sinistre	94		90		101	
TYPES DE SINISTRE						
Incendie	56	≈ 59,6%	57	≈ 63,3%	59	≈ 58,4%
Inondation	22	≈ 23,4%	12	≈ 13,3%	3	≈ 3%
Événement météorologique (pluies, tempêtes)	2	≈ 2,1%	7	≈ 7,8%	14	≈ 13,9%
Événement géologique (séisme, glissement terrain)	1	≈ 1,1%	0	≈ 0%	4	≈ 4%
Événement anthropique	0	≈ 0%	0	≈ 0%	1	≈ 1%
Événement technologique	0	≈ 0%	0	≈ 0%	0	≈ 0%
Effondrement	0	≈ 0%	0	≈ 0%	1	≈ 1%
Vandalisme	13	≈ 13,8%	12	≈ 13,3%	17	≈ 16,8%
Autre (vétusté, etc.)	0	≈ 0%	2	≈ 2,2%	2	≈ 2%
Nature du sinistre non précisée	0	≈ 0%	0	≈ 0%	0	≈ 0%
TYPE DE PATRIMOINE IMPACTÉ						
Lieu de culte	28	≈ 29,8%	42	≈ 46,7%	45	≈ 44,6%
Musée / Lieu d'exposition	20	≈ 21,3%	13	≈ 14,4%	20	≈ 19,8%
Château / Manoir	17	≈ 18,1%	14	≈ 15,6%	24	≈ 23,8%
Monument	3	≈ 3,2%	4	≈ 4,4%	4	≈ 4%
Bâtiment patrimonial administratif	5	≈ 5,3%	0	≈ 0%	3	≈ 3%
Bâtiment patrimonial d'habitation	5	≈ 5,3%	6	≈ 6,7%	3	≈ 3%
Bibliothèque patrimoniale	4	≈ 4,3%	3	≈ 3,3%	1	≈ 1%
Dépôt d'archives	1	≈ 1,1%	1	≈ 1,1%	0	≈ 0%
Site archéologique	1	≈ 1,1%	1	≈ 1,1%	0	≈ 0%
Réserve externe	0	≈ 0%	0	≈ 0%	1	≈ 1%
Lieu de spectacle	2	≈ 2,1%	0	≈ 0%	0	≈ 0%
Autre	8	≈ 8,5%	6	≈ 6,7%	0	≈ 0%
Inconnue ou non précisée	0	≈ 0%	0	≈ 0%	0	≈ 0%



	2019-2020		2021-2022		2023-2024	
GRAVITÉ DES DÉGÂTS SUR LE PATRIMOINE SINISTRÉ						
0 : pas de dégât	14	≈ 14,9%	13	≈ 14,4%	4	≈ 4%
1 : peu de dégâts	7	≈ 7,4%	5	≈ 5,6%	13	≈ 12,9%
2 : dégâts restaurables	16	≈ 17%	10	≈ 11,1%	7	≈ 6,9%
3 : dégâts importants mais touchant un nombre réduit d'items ou une partie limitée de l'édifice	16	≈ 17%	9	≈ 10%	1	≈ 1%
4 : dégâts importants et touchant un large nombre d'items ou une partie importante de l'édifice	13	≈ 13,8%	6	≈ 6,7%	4	≈ 4%
5 : dégradation ou disparition complète ou quasi-complète	7	≈ 7,4%	8	≈ 8,9%	2	≈ 2%
Gravité inconnue ou non précisée	21	≈ 22,3%	39	≈ 43,3%	70	≈ 69,3%
RÉGION						
Auvergne - Rhône-Alpes	8	≈ 8,5%	6	≈ 6,7%	7	≈ 6,9%
Bourgogne - Franche-Comté	4	≈ 4,3%	2	≈ 2,2%	4	≈ 4%
Bretagne	7	≈ 7,4%	6	≈ 6,7%	5	≈ 5%
Centre - Val-de-Loire	1	≈ 1,1%	5	≈ 5,6%	3	≈ 3%
Corse	0	≈ 0%	0	≈ 0%	0	≈ 0%
Grand-Est	2	≈ 2,1%	7	≈ 7,8%	10	≈ 9,9%
Hauts-de-France	4	≈ 4,3%	16	≈ 17,8%	9	≈ 8,9%
Ile-de-France	11	≈ 11,7%	9	≈ 10%	12	≈ 11,9%
Normandie	15	≈ 16%	8	≈ 8,9%	7	≈ 6,9%
Nouvelle-Aquitaine	8	≈ 8,5%	15	≈ 16,7%	11	≈ 10,9%
Occitanie	9	≈ 9,6%	5	≈ 5,6%	11	≈ 10,9%
PACA	14	≈ 14,9%	3	≈ 3,3%	2	≈ 2%
Pays-de-la-Loire	6	≈ 6,4%	3	≈ 3,3%	15	≈ 14,9%
Outre-mer	5	≈ 5,3%	5	≈ 5,6%	5	≈ 5%



	Évolution 2019-2020 / 2021-2022	Évolution 2021-2022 / 2023-2024
NOMBRE DE DÉCLARATIONS DE SINISTRE		
Déclarations de sinistre	↘ 4,3 %	↗ 12,2 %
TYPES DE SINISTRE		
Incendie	↗ 1,8 %	↗ 3,5 %
Inondation	↘ 45,5 %	↘ 75 %
Événement météorologique (pluies, tempêtes)	↗ 250 %	↗ 100 %
Événement géologique (séisme, glissement terrain)	↘ 100 %	
Événement anthropique		
Événement technologique		
Effondrement		
Vandalisme	↘ 7,7 %	↗ 41,7 %
Autre (vetusté, etc.)		Stable
Nature du sinistre non précisée		
TYPE DE PATRIMOINE IMPACTÉ		
Lieu de culte	↗ 50 %	↗ 7,1 %
Musée / Lieu d'exposition	↘ 35 %	↗ 53,8 %
Château / Manoir	↘ 17,6 %	↗ 71,4 %
Monument	↗ 33,3 %	Stable
Bâtiment patrimonial administratif	↘ 100 %	
Bâtiment patrimonial d'habitation	↗ 20 %	↘ 50 %
Bibliothèque patrimoniale	↘ 25 %	↘ 66,7 %
Dépôt d'archives	Stable	↘ 100 %
Site archéologique	Stable	↘ 100 %
Réserve externe		
Lieu de spectacle	↘ 100 %	
Autre	↘ 25 %	↘ 100 %
Inconnue ou non précisée		



	Évolution 2019-2020 / 2021-2022	Évolution 2021-2022 / 2023-2024
GRAVITÉ DES DÉGÂTS SUR LE PATRIMOINE SINISTRÉ		
0 : pas de dégât	↘ 7,1 %	↘ 69,2 %
1 : peu de dégâts	↘ 28,6 %	↗ 160 %
2 : dégâts restaurables	↘ 37,5 %	↘ 30 %
3 : dégâts importants mais touchant un nombre réduit d'items ou une partie limitée de l'édifice	↘ 43,8 %	↘ 88,9 %
4 : dégâts importants et touchant un large nombre d'items ou une partie importante de l'édifice	↘ 53,8 %	↘ 33,3 %
5 : dégradation ou disparition complète ou quasi-complète	↗ 14,3 %	↘ 75 %
Gravité inconnue ou non précisée	↗ 85,7 %	↗ 79,5 %
RÉGION		
Auvergne - Rhône-Alpes	↘ 25 %	↗ 16,7 %
Bourgogne - Franche-Comté	↘ 50 %	↗ 100 %
Bretagne	↘ 14,3 %	↘ 16,7 %
Centre - Val-de-Loire	↗ 400 %	↘ 40 %
Corse		
Grand-Est	↗ 250 %	↗ 42,9 %
Hauts-de-France	↗ 300 %	↘ 43,8 %
Ile-de-France	↘ 18,2 %	↗ 33,3 %
Normandie	↘ 46,7 %	↘ 12,5 %
Nouvelle-Aquitaine	↗ 87,5 %	↘ 26,7 %
Occitanie	↘ 44,4 %	↗ 120 %
PACA	↘ 78,6 %	↘ 33,3 %
Pays-de-la-Loire	↘ 50 %	↗ 400 %
Outre-mer	Stable	Stable